



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

détenus

Question écrite n° 72298

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur la recommandation du rapport Raimbourg qui souhaiterait la mise en place d'un encellulement individuel pour les primo incarcérés. En effet, plutôt que l'actuelle distinction qui est faite dans l'organisation de l'incarcération entre les prévenus et les condamnés, il considère comme plus pertinent de systématiquement distinguer les primo incarcérés des autres détenus. Il lui demande si le Gouvernement entend mettre en œuvre cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72298

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 janvier 2015](#), page 21

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)